

Le bulletin de liaison destiné aux donateurs et membres de la LPO



© Gilles Bentz

LPO Bretagne : Les centres de soins en détresse

ÉDITO

UNE FORCE TRANQUILLE, COURTOISE ET DÉTERMINÉE

À l'aube de son premier anniversaire, un petit bilan s'impose pour la LPO Bretagne. Incontestablement, celui-ci est positif, voire même enthousiasmant. Il nous apparaît en effet que notre jeune association est d'ores et déjà fort bien reconnue des institutions - *comme le prouve d'ailleurs sa désignation au conseil d'administration de la nouvelle Agence Bretonne pour la Biodiversité* - et qu'elle a pleinement pris sa place aux côtés des autres associations bretonnes de protection de la nature, dans un esprit vraiment coopératif. Un groupe local s'est créé dans les Côtes d'Armor, assurant ainsi le maillage du territoire. Par ailleurs, le nombre d'adhérents a quant à lui fait un bond de 30 %, et dépasse aujourd'hui 4 000 sur les quatre départements bretons. Ce nombre d'adhérents bretons à la LPO n'a jamais été aussi élevé, tout comme celui des bénévoles et des salariés de l'association, permettant ainsi le redoublement de nos actions.

Sans doute - *hélas!* - ce bilan s'explique aussi par l'effondrement continu de la biodiversité au niveau mondial et la relative prise de conscience que ce phénomène suscite enfin chez nos concitoyen.ne.s ! Dans son dernier rapport annuel, la plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (l'IPBES) rappelait ainsi la nature "sans précédent et qui s'accélère" de ce déclin. Face à ce constat, la colère ou la rage peuvent légitimement s'emparer des amoureux de la nature. Surtout au regard de la faiblesse des réactions, et même d'un certain "je m'en foutisme" encore dominant. Mais ce ne serait que se faire du mal et aller à l'encontre de l'objectif recherché. Car la violence solutionne rarement les problèmes. Transformons plutôt notre potentiel courroux en une force, tranquille et courtoise, mais déterminée et toujours plus nombreuse. Rassemblons-nous ! C'est aussi le sens de la campagne d'adhésion adossée à ce 2^e LPO Info Bretagne : adhérer ou faites adhérer à la LPO, pour que nous soyons demain des milliers à signifier notre envie d'une nature pour longtemps encore riche et harmonieuse.

Laurent P. Pélerin, Président LPO Bretagne



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BRETAGNE

Les espaces urbains, cibles de la LPO Bretagne

Artificialisation des sols, pression démographique... Les espaces naturels souffrent en Bretagne. Raison pour laquelle la LPO agit aussi en faveur de la biodiversité en ville. En témoignent les premiers partenariats signés avec des bailleurs et aménageurs.

Comparé à ses voisins européens, la France apparaît comme un pays fortement artificialisé au regard de sa population. Ainsi, selon les méthodes utilisées, de 5 à 9 % du territoire français n'ont plus de caractère naturel. Sur ce plan, la Bretagne est malheureusement sur le podium national avec une artificialisation représentant entre 6,8 et 11,4 % de sa superficie*. *“Or nous savons aujourd’hui que la diminution des milieux naturels constitue une – si ce n’est la – cause principale du déclin de la biodiversité, en raison de la destruction et de la fragmentation des écosystèmes qu’elle génère”,* rappelle Laurent Pélerin, Président de la LPO Bretagne.

Pour des raisons économiques et démographiques, le rythme d’artificialisation a certes ralenti depuis une dizaine d’années, mais continue malgré tout de croître trois fois plus rapidement que la population ! *“Et quand on sait que l’INSEE prévoit 400 000 habitants supplémentaires en Bretagne d’ici 2040, soit une augmentation beaucoup plus importante que la moyenne nationale, qui se concentreront pour l’essentiel dans l’aire urbaine de Rennes et la côte Sud, déjà les plus peuplées, il y a de quoi s’inquiéter !”*

C’est pourquoi l’un des objectifs prioritaires de la LPO Bretagne est de favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les espaces bâtis et à bâtir. Bien sûr, il doit s’agir en premier lieu de militer pour une utilisation intelligente de l’espace : encourager des formes d’habitat collectif et dense plutôt que l’individuel par exemple, ou refuser les nouvelles surfaces commerciales en périphérie des villes comme les infrastructures de transports superflues et autres grands projets inutiles.



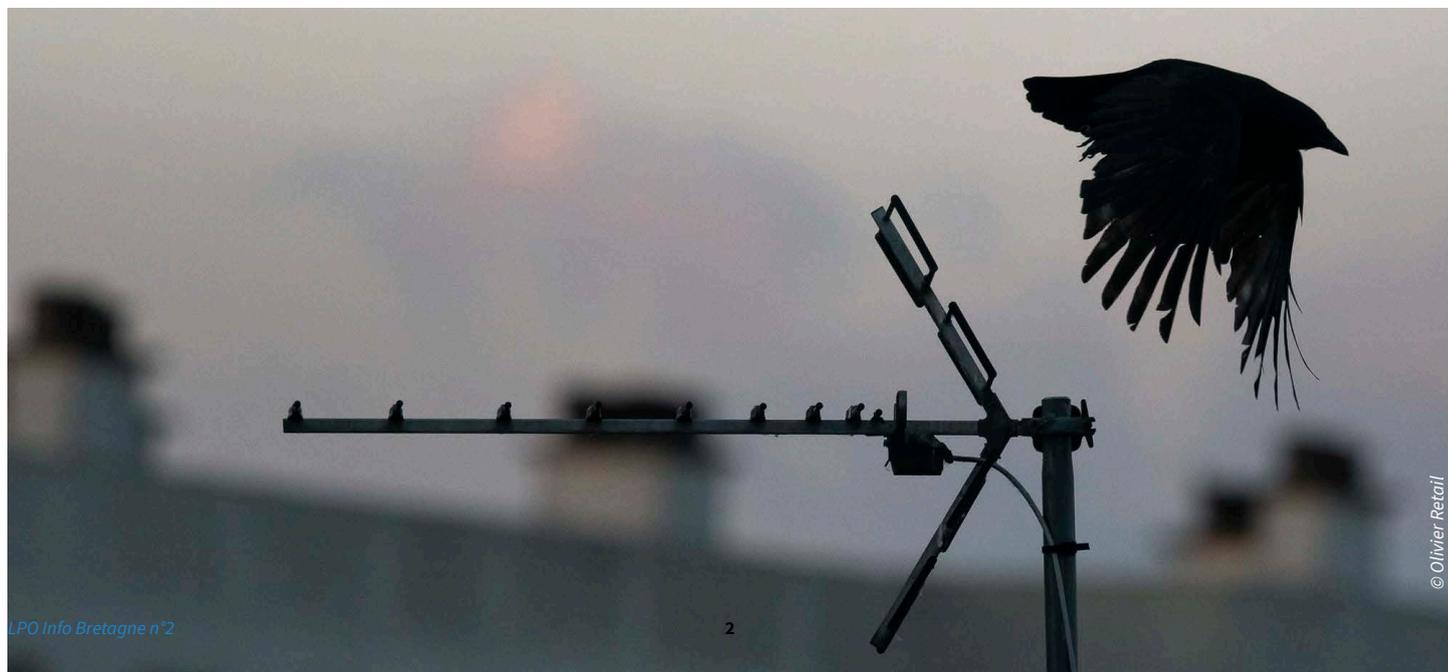
© Olivier Retail

Bretagne Sud Habitat, Groupe Giboire...

Mais cela ne suffira pas. C’est pourquoi, la LPO Bretagne considère indispensable d’aller à la rencontre des acteurs de la construction afin de les sensibiliser à la biodiversité et les accompagner à mieux la prendre en compte dans leurs projets. Dans ce cadre, des premiers partenariats ont été mis en place, cette année, avec des sociétés d’habitations, telles que Bretagne Sud Habitat, le principal bailleur social du Morbihan, ou encore la société OCDL, filiale aménagement du groupe rennais Giboire. Plusieurs actions sont envisagées à travers ces partenariats, comme la réalisation d’inventaires naturalistes sur les sites d’opération et la mise en place de mesures compensatoires, la fourniture de conseils pour mieux intégrer la biodiversité dans les projets, la sensibilisation à la biodiversité des futurs habitants, sans oublier celle, absolument indispensable, de tous les salariés du partenaire.

“Au regard des perspectives démographiques bretonnes, de nouveaux espaces naturels seront inévitablement impactés. La LPO Bretagne va donc chercher dans les années à venir à développer ces partenariats, afin de maintenir une faune sauvage diversifiée dans des milieux majoritairement artificialisés, et permettre sa cohabitation harmonieuse avec les humains.”

* Elle est la 3^e région la plus artificialisée de France, derrière l’Île-de-France et les Hauts-de-France, avec un impact particulièrement marqué sur toute la frange littorale et le Pays Rennais. Elle est également la 3^e région française pour le taux de surfaces agricoles).



© Olivier Retail

Aux cotés des associations bretonnes

Bretagne Vivante, GEOCA, FBNE, REEB, Viv'Armor Nature... À peine créée, la LPO Bretagne a fait son "Tro Breiz" pour aller à la rencontre des autres associations de protection de la nature et l'environnement, et porter notre envie de travailler main dans la main.

Dès le mois de mai, les rencontres avec les associations naturalistes se sont succédé sur le terrain. Tout a commencé avec le GEOCA (Groupe d'Études Ornithologiques des Côtes d'Armor), à Ploufragan : l'occasion d'évoquer l'opération Oiseaux des Jardins, l'enquête Hironnelles menée dans le département, l'outil Faune-Bretagne... Puis cela a été le tour de FBNE (France Bretagne Nature Environnement), créée en 2017, réunissant 6 associations*, et dont les statuts sont en cours de modification pour pouvoir accueillir d'autres adhérent.e.s.

En juin, le temps d'échange avec le Réseau d'Éducation à l'Environnement de Bretagne (REEB) a débouché, à la rentrée, sur notre adhésion au sein de cette association, suivie de notre participation à leurs Rencontres Régionales cet automne. Le Groupe Mammalogique Breton a quant à lui fait part de son envie de rapprocher nos salarié.e.s respectifs sur des sujets communs, invitant également le Groupe 56 à rejoindre leur projet de science participative autour du hérisson et de l'écureuil dans le Pays Vannetais.

Plus fort ensemble

Ne restait plus que Bretagne Vivante. La rencontre a eu lieu à son siège, à Brest, fin septembre, en présence de plusieurs élu.e.s et salarié.e.s. En préambule, faisant écho aux propos de Laurent Pélerin, la présidente Gwénola Kervigant a reconnu que "la création de la LPO Bretagne était l'occasion de dépasser les écueils du passé et d'être plus fort pour la protection de l'environnement". Un point sur lequel toutes les associations sans exception sont aujourd'hui d'accord, et qui se traduit déjà par des premiers travaux menés en commun.

Avec Bretagne Vivante et le GEOCA, en plus de l'opération Oiseaux des Jardins (cf. encadré) une communication est ainsi en cours de préparation sur le Choucas des Tours (cf. p4). Surtout, après une réunion commune mobilisant toutes les associations environnementales, la LPO Bretagne a été désignée pour siéger, aux côtés de Bretagne Vivante, d'Eau et Rivières de Bretagne et du REEB, au conseil d'administration de la nouvelle Agence Bretonne de la Biodiversité (ABB) qui se réunira pour la première fois en janvier 2020. Preuve que nous avons bien trouvé notre place dans le paysage naturaliste régional !

* Bretagne Vivante, Confédération Bretonne pour l'Environnement et la Nature (CoBen), Groupe Mammalogique Breton (GMB), Viv'Armor, Umiven, Eau & Rivières de Bretagne.



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
BRETAGNE



RÉSEAU
D'ÉDUCATION À
L'ENVIRONNEMENT
EN BRETAGNE



Une voix pour la nature



Oiseaux
des jardins

Oiseaux des Jardins : 2 outils, 1 bilan

Fini le casse-tête pour savoir sur quel site il faut saisir ses données, voire s'il ne faut pas les saisir deux fois pour être sûr qu'elles soient bien prises en compte.

Grâce à la mobilisation conjointe de la LPO Bretagne et du GEOCA pour solliciter Bretagne Vivante et la LPO France, le prochain comptage Oiseaux des Jardins (25 et 26 janvier 2019) mutualisera enfin les informations fournies

sur les 2 bases bretagne-vivante-dev.org/coj et oiseauxdesjardins.fr, ainsi que celles collectées sur papier, grâce à une nouvelle convention signées entre tous les partenaires.

**Daniel Le Mao (LPO Bretagne),
Yann Février (GEOCA),
Jean-Pierre Roullaud (Bretagne Vivante)**



“La destruction des choucas n’est pas la solution”

5 000 en 2017 et 2018, puis 12 000 en 2019 dans le Finistère ; 8 000 possiblement en 2020 et 2021 dans les Côtes d’Armor... À la demande de quelques maires et agriculteurs, et sans aucune étude scientifique à l’appui, la destruction (piégeages et tirs) du Choucas des tours – espèce protégée – a lieu en poupe en Bretagne. Pourtant les solutions existent, comme en témoignent d’une même voix la LPO Bretagne, le GEOCA¹ et Bretagne Vivante.

Quelle est la situation en Bretagne ?

Destruction de semis, perçage de bâches, consommation d’ensilage, souillure des abreuvoirs... Depuis une dizaine d’années, l’expansion du Choucas des tours est une source de nuisances pour le monde agricole breton, mais aussi dans les villes où l’espèce a élu domicile. Comme semble l’attester le nombre élevé de jeunes à l’envol, ce petit corvidé opportuniste a en effet su tirer parti d’une nourriture abondante en toutes saisons, en raison de la mise en culture d’espaces autrefois occupés par des prairies permanentes. Mais malgré l’augmentation constante des quotas de destruction – accordés de manière arbitraire –, les dégâts occasionnés aux semis se renouvellent d’année en année et les plaintes ne cessent de croître. Autrement dit, sans actions constructives de préventions programmées, nos associations environnementales restent opposées à une politique de destruction aveugle qui ne fonctionne pas.

Sur quoi peuvent s’appuyer ces actions ?

Réclamée depuis longtemps, une étude scientifique acceptée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel, puis présentée au Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) pour accord, a enfin été lancée en octobre dernier. Elle repose sur un cahier des charges instruit par la DREAL² de Bretagne, en collaboration avec des partenaires scientifiques. Il s’agit d’abord d’évaluer la population reproductrice du Choucas des tours en région à partir du recensement de couples nicheurs, puis d’analyser son comportement et l’utilisation de son habitat rural et urbain (GPS et caméras miniaturisées à l’appui), et enfin de connaître son régime alimentaire. À l’issue de la première année d’étude, un rapport d’analyse sera rendu et une recherche des mesures de gestion applicables, en particulier préventives, sera proposée. Une synthèse et une analyse critique des actions déjà mises en œuvre – effarouchement, piégeages, tirs – sont également attendues.

Pourtant des solutions simples existent déjà...

Rappelons avant tout que le Choucas des tours est une espèce protégée par arrêté ministériel depuis 1987 sur l’ensemble du territoire, et qu’il bénéficie d’un statut de protection au niveau européen dans le cadre de la directive “oiseaux”. Et pour qu’il y ait dérogation, il faut fournir une estimation des dégâts provoqués, et justifier de la difficulté, voire l’impossibilité, d’éviter ces dégâts par d’autres moyens que la destruction des oiseaux ou des actions sur les sites de nidification. Or il est déjà possible de freiner son expansion ne serait-ce qu’en obturant les cheminées où le choucas niche à 80 %. Et de la même manière, Le monde agricole doit, entre autres, s’attacher à limiter l’accès à la nourriture par tous les moyens appropriés (filets, volets...), en particulier dans les bâtiments d’élevage où l’ensilage de maïs concentre quantité de volatiles pendant la période hivernale. Fortes de tous ces éléments, nos associations entendent bien toucher l’opinion publique dès 2020.

1 - Groupe d’Études Ornithologiques des Côtes-d’Armor

2 - Direction Régionale de l’Environnement, de l’Aménagement et du Logement



Les centres de soins en détresse

La faune en détresse reste une porte d'entrée incomparable pour toucher le cœur des gens, et les sensibiliser sur la biodiversité. En témoigne le nombre croissant de "découvreurs" qui appellent ou se déplacent pour des animaux blessés. Résultat, les centres de soins saturent de plus en plus – surtout quand la météo s'en mêle –, devant déjà faire face à des difficultés financières et matérielles grandissantes. Et la Bretagne n'échappe pas à ce triste constat...

Centre LPO de l'Île Grande (22), Volée de Piafs (56), Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Écosystèmes des Pays de la Loire (44), Océanopolis (29)... À l'initiative de la LPO Bretagne, les 4 centres de soins bretons se sont réunis le 21 novembre 2019, à Locminé, pour dresser un triste état des lieux, et tirer la sonnette d'alarme !



Tous sont en effet "en crise", en raison de plusieurs facteurs conjugués : augmentation rapide du nombre d'animaux accueillis face à des capacités d'accueil et à un nombre d'heures salariées constants, manque de centres en Ille-et-Vilaine et en Finistère, rythme d'activité de plus en plus soutenu tout au long de l'année, difficultés financières, mobilisation des bénévoles compliquée et très chronophage. Une longue liste à laquelle s'ajoutent des épisodes de canicule répétés en 2019 qui ont eu un impact, entre autres, sur les jeunes martinets au point de créer une situation de crise... Et qui risquent de devenir réguliers au regard du changement climatique en cours.

Des situations disparates

De son côté, la LPO Bretagne est aujourd'hui la seule association régionale à apporter son aide, de façon structurée, à la faune en détresse (oiseaux en tête). Elle joue ainsi les intermédiaires entre le grand public et les centres de soins en organisant le transfert des animaux blessés. Le tout avec



des situations disparates selon les départements, dues à l'histoire des structures, la mobilisation des bénévoles, l'aide des vétérinaires locaux... Et sans perdre de vue l'impact de ces rapatriements en termes de bilan carbone : à titre d'exemple, les rapatrieurs du 35 effectuent plus de 15 000 km/an, à raison d'un rapatriement par semaine Rennes/Volée de Piafs !

Et depuis la fin du partenariat national avec le transporteur France Express, l'association doit redoubler d'efforts pour assurer des trajets réguliers, notamment dans les départements où il manque un centre de soins. À titre d'exemple, rien qu'en Ille-et-Vilaine, le nombre de vétérinaires partenaires est passé d'une dizaine à 2 autour de Rennes, auquel s'ajoute un 3^e à Miniac-Morvan pour les découvreurs, nombreux, du Nord du département.

En septembre 2019, une rencontre a également été organisée avec l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage) et la DDCSPP (Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations) en Ille-et-Vilaine. L'objectif était d'évoquer les problèmes d'accueil rencontrés suite aux canicules de l'été, qui ont contraint les bénévoles rennais, face à la saturation des centres de soins, à héberger et nourrir chez eux, de façon illégale, une quarantaine de jeunes martinets (qui ont pu être relâchés) : une situation que ne peut cautionner la police de la nature...



Nouveau(x) centre(s) de soins ?

Alors, quelles sont les solutions ? Avant tout, il a été décidé unanimement de parler et d'agir désormais collégialement au nom de tous les centres de soins. Plus concrètement, un travail est en cours au sein de la LPO Bretagne pour regrouper, partager et gérer une liste unique de tous les bénévoles rapatrieurs et vétérinaires partenaires en région. De leur côté, les centres de soins vont réfléchir avec l'ONCFS pour décentraliser leur action jusque chez les bénévoles en créant des "centres de stabilisation".



D'autres pistes ont également été évoquées : sensibiliser les vétérinaires, voire les former (sans pour autant trop multiplier les partenariats au risque de complexifier les rapatriements), et monter des formations pour les bénévoles rapatrieurs (avec pourquoi pas la remise d'une carte sur le modèle de ce qui se fait au sein du réseau d'échouage des mammifères marins).



prévention (taille des haies, collisions sur les baies vitrées...) pour limiter le nombre d'entrées dans les centres. En 2018, le centre de soins nantais a en effet estimé que près de 25 % des animaux reçus n'avaient pas besoin d'être accueillis (à commencer par les juvéniles en nourrissage).



Pour la LPO Bretagne, il s'agit également d'aider le centre de soins LPO de l'Île Grande dans sa recherche de partenaires privés et publics, et de soutenir Volée de Piafs, qui accueille désormais tous les animaux du Morbihan, et la quasi totalité d'Ille-et-Vilaine et du Sud Finistère. Il faut surtout poursuivre et démultiplier davantage les actions de sensibilisation et de pédagogie auprès du grand public sur les bonnes pratiques vis-à-vis de la faune en détresse, ainsi que sur les mesures de

Le tout sans perdre de vue la nécessité, voire l'urgence, d'un nouveau centre de soins, d'abord en Ille-et-Vilaine, puis dans le Finistère. Car il ne faut pas oublier qu'il peut-être contre-productif, en l'état, en termes d'investissement humain et financier, d'améliorer le réseau et le fonctionnement des rapatrieurs et des vétérinaires partenaires si l'afflux d'animaux blessés ainsi généré ne peut être pris en charge, faute de capacités logistiques et professionnelles supplémentaires, voire de nouveaux établissements.

Cartes d'identité

Chiffres arrêtés à novembre 2019

Centre de soins LPO de l'Île Grande, PLEUMEUR-BODOU

oiseaux et hérissons



1 300 animaux en 2019 contre 1 095 en 2018 (768 "soignables", 454 relâchés)

2 soigneurs,
2 services civiques,
environ 80 bénévoles
(7 500 heures de bénévolat)

Volée de Piafs, LANGUIDIC



oiseaux, mammifères, reptiles

4 000 animaux en 2019 (dont 660 hérissons) contre 3 555 en 2018 (968 soignés et relâchés) et 3 000 en 2017

3 salariés,
8 services civiques,
15 500 heures de bénévolat
(équivalent de 12 salariés)

Centre Vétérinaire de la Faune Sauvage et des Écosystèmes des Pays de la Loire (CVFSE), NANTES

oiseaux, mammifères hors marins, reptiles, amphibiens



1 500 animaux en 2019 contre 2 271 en 2018 (49 % de relâchés) : baisse "volontaire" en refusant certains accueils

5 salariés,
2 services civiques,
environ 150 bénévoles

Centre de soins et de conservation de la faune aquatique de Bretagne, BREST

mammifères marins, oiseaux en transit

De 20 à 40 phoques/an + une 40aine d'oiseaux (nourrissage et transfert inter-centres) + projet de création de structures pour accueillir des loutres en soin.

Association créée il y a 3 ans par Océanopolis, la LPO France, Bretagne Vivante et le Groupe Mammalogique Breton, avec mise à disposition à 100 % du poste de directeur par Océanopolis

Vers un service Médiation Faune Sauvage ?

Pour jouer les intermédiaires entre le grand public et les centres de soins (via les vétérinaires partenaires), la LPO Bretagne dispose de plusieurs numéros téléphoniques dédiés (un par département : 35, 56, 29). Ceux-ci sont gérés exclusivement par des bénévoles, souvent le soir, après leur travail, soit trop tard pour éviter les ramassages abusifs et envisager une prise en charge rapide.

Surtout, le nombre d'appels va grandissant, avec des pics logiques selon les périodes de l'année. Rien qu'en Ile-et-Vilaine, le groupe Faune en Détresse en a traité 1 358 en 2018, dont 887 sur mai, juin et juillet. En 2019, ce chiffre (incomplet) est monté à 2 321, de janvier à fin octobre, dont 928 uniquement sur le mois de juillet (canicules), représentant à lui seul un total de 31 heures d'échanges téléphoniques. Du côté des centres de soins, on estime ainsi qu'en moyenne, ce sont 30 à 40 appels qui sont enregistrés chaque jour en période "creuse" et entre 80 et 100 en période chaude. Le tout sans oublier les messages en hausse sur les réseaux sociaux.

Mais de plus en plus d'appels concernent également la cohabitation avec certaines espèces sauvages (y compris lors des permanences, sur les stands, voire dans la rue). Et souvent ces interpellations se traduisent par de la colère, due entre autres au fait que la LPO ne se déplace pas systématiquement sur place, ne propose pas de solution parfaite etc. Autrement dit, cela nécessite de trouver des interlocuteurs qui soient formés à l'écoute, voire à la communication non violente, et qui disposent des bons arguments et donc de bonnes connaissances en amont (naturalistes et réglementaires).

Pour avancer, la LPO Bretagne a en tête le dispositif mis en place en Alsace (cf. encadré) qui pourrait, pourquoi pas, être dupliqué régionalement. Un tel projet consisterait tout simplement à créer un ou des emplois dédiés (et formés), avec un numéro de téléphone unique pour toute la Bretagne, à la fois pour la médiation faune sauvage et la faune en détresse. Sur ce dernier point, cela permettrait alors d'avoir une vision centralisée et en temps réel des capacités d'accueil, des besoins, et donc de gérer au mieux les transports et transferts d'animaux.

La création, dès 2020, de l'Office Français de la Biodiversité et de l'Agence Bretonne de la Biodiversité devrait permettre de mieux faire entendre la voix des centres de soins de l'Ouest, et de déposer un premier dossier... qui reste à co-construire sans tarder.



© Thierry Creux

La LPO Alsace montre l'exemple

Service Médiation Faune Sauvage créé en 2008, sur le Haut-Rhin et le Bas Rhin.

Subvention de 50 000/an (Eurométropole de Strasbourg + DREAL Grand Est).



© Gilles Bentz

1 responsable

(temps plein dès 2020)

+ 1 contrat aidé

Parcours Emploi Compétences (30h)

+ 1 nouveau poste "blaireau"

(financement SNCF)

+ 2 services civiques.

2018 : 4 400 appels

(2 891 en 2016, 1 869 en 2012)

→ 41 % (faune en détresse)

27 % (information),

21 % (cohabitation),

11 % (destructions espèces et habitats).

Pour en savoir plus :

<https://alsace.lpo.fr/index.php/le-service-mediation-faune-sauvage>



© Volée de plaf

Les Côtes d'Armor sous pavillon bleu

Toute la Bretagne est aujourd'hui en zone bleue. Bleu LPO bien sûr. Le 14 décembre, le conseil d'administration de la LPO Bretagne a validé la création du groupe bénévole des Côtes d'Armor. L'aboutissement des efforts menés par le vice-président Jean-Claude Féru, depuis plusieurs années.

C'est désormais officiel ! Pour la première fois en Côtes-d'Armor, un groupe local de bénévoles LPO a été créé, grâce à l'implication de son délégué Jean Claude Féru, passionné de nature et investi au sein de l'association depuis le naufrage de l'Erika en 1999. Le 25 novembre, après une première réunion d'information 15 jours auparavant, le groupe s'est donc réuni à nouveau à Tonquédec pour réfléchir à son comité de pilotage et fixer ses orientations.



L'objectif est "de sensibiliser le plus de personnes possibles sur l'importance de la préservation de la nature, et d'œuvrer

au service de la LPO Bretagne", insiste Jean Claude Féru. De nombreux projets sont ainsi envisagés : développement des Refuges, tenue de stands avec vente de bijoux et objets créés par une bénévole, démarches auprès des agriculteurs, vente de graines, animations dans les établissements scolaires, sorties grand public... Sans oublier les liens avec la station de l'Île Grande pour faciliter le bénévolat entre les deux structures.

Une soixantaine de bénévoles

Autrement dit, les idées ne manquent pas, tout comme les "dossiers" qui commencent à tomber quasi quotidiennement, à l'image de l'arrêté anti-choucas à venir, des projets d'artificialisation d'espaces naturels, de pollution lumineuse, des arbres abattus à Lannion... Pour y répondre, le groupe peut déjà s'appuyer sur une liste d'une soixantaine de bénévoles motivé.e.s, dont une vingtaine est déjà très active, avec parmi eux, quelques noms et visages connus, comme Gilles Bentz, ancien responsable de la station de l'Île Grande, ou Guilhem Lesaffre, administrateur de la LPO France.

L'autre projet important pour Jean-Claude serait de créer un "groupe entièrement dirigé par des jeunes", afin de les inciter à prendre en main autant leur avenir que celui de la nature. "De plus en plus d'enfants et d'adolescents se sentent en effet très concernés par la disparition de la faune et la flore dans différents territoires", reconnaît Inès Hamonnou, qui, à 16 ans, est motivée avec quelques autres par cette initiative. Ne reste plus qu'à trouver des locaux pour accueillir toute cette belle dynamique : des pourparlers sont en cours avec Lannion Tregor Communauté, avec même plusieurs sites identifiés.

Ça niche au verger

À Kergroahan, sur la commune de Tonquédec, les 7 hectares du verger de Gilles Lezour sont dans l'œil des bénévoles de la LPO. En novembre 2018, 26 nichoirs à mésanges et 2 nichoirs semi-ouverts ont été installés dans les pommiers.

Bilan : lors du nettoyage d'automne, 15 avaient été occupés (sans indication du nombre de nichées), majoritairement ceux situés à proximité des haies. L'objectif est de poursuivre le suivi dès 2020 avec la mise en place d'un protocole, tout en continuant de poser un reposoir pour les rapaces ainsi que des nouveaux nichoirs sur des parcelles adjacentes : 6 pour les mésanges, 2 pour des cavicoles, 1 pour la chevêche, et 1 pour les chauves-souris cet hiver.

Deux inventaires entomologiques sont également prévus au printemps et à l'été 2020.



De gauche à droite : Gilles Bentz, Jean-Claude Féru, François Perrin et Gilles Leizour (propriétaire du verger).

Un premier lycée Refuge LPO

Suite à l'engagement de deux professeurs (SVT et espagnol) et du gestionnaire de l'établissement, le lycée de Cornouaille à Quimper, est devenu le premier lycée finistérien labellisé **Refuge LPO**.



Cet établissement, niché dans un parc de 8 hectares, dont une partie très boisée (bois du Séminaire), a de quoi séduire la faune locale et répond à tous les critères nécessaires pour devenir Refuge LPO Établissement. Le nouveau proviseur, les équipes pédagogiques, le personnel technique et bien sûr les élèves vont apporter leur contribution et leurs connaissances à nos bénévoles qui vont mettre en place, dès le printemps, des inventaires de la faune et de la flore. Des premières rencontres vont également avoir lieu d'ici la fin de l'année autour du film d'Allain Bougrain-Dubourg *"Un siècle pour les oiseaux"* qui permettront d'échanger sur le rôle d'une association environnementaliste au cours d'un siècle.

Beaucoup de découvertes en perspective !

Le réseau Faune en détresse se réorganise !

Après avoir été mis en sommeil pendant plusieurs mois, le réseau de sauvetage de la faune en détresse se structure. Une nouvelle responsable en a pris les rênes et remet à plat tous les fichiers. Nous avons besoin de bénévoles comme rapatrieurs afin d'étoffer le réseau. Même si vous ne pouvez faire qu'une dizaine de km de trajet, n'hésitez pas à nous rejoindre ! Notre centre de soins de l'Île Grande dans les Côtes d'Armor est éloigné, car nous n'en avons malheureusement encore aucun dans notre département. Une ligne dédiée à l'appel pour le secours de la faune en détresse vient d'être mise en place : 06 04 48 79 82.

Rejoignez nous !

Pour plus de renseignements contacter nous :

finistere@lpo.fr

Parole de bénévole

"Dis, Madame..."

"L'île aux Moutons, dans l'archipel des Glénan, s'anime dès le printemps avec l'arrivée des sternes (Caugek, Pierregarin et de Dougall), Gravelots à collier interrompu, Huitriers pie entre autres. Durant la période estivale, deux gardiens se relaient afin de leur permettre de nidifier en toute tranquillité. En tant que bénévole LPO, je surveille régulièrement ce lieu. Un jour, un enfant curieux décide de s'approcher d'un nid où viennent de naître de jeunes Sternes pierregarin. J'interviens immédiatement, lui explique qu'il ne faut pas les déranger et lui demande s'il veut venir observer les jeunes poussins à la longue-vue.



Il s'approche, heureux, et demande : "Dis, Madame, ils sont à toi les oiseaux ?". S'ensuit un échange sur la nature, notre rôle de protection envers ces espèces menacées de disparition s'il veut pouvoir les observer encore quand il sera grand.

Le message est bien passé. Un nouvel ambassadeur de la nature est né !"

...

Calendrier des sorties du 1^{er} quadrimestre

04/01, Wetlands, Cap Sizun :
RV à 9h à la station de traitement de l'eau Lespoull, à la sortie de Pont-Croix.

05/01, Wetlands, Baie de Douarnenez :
RV à 8h30, à la plage du Ris.

26/01, Wetlands, Moustierlin :
RV à 9h au restaurant Grand Large, à Fouesnant.

16/02, Roz Kerno, rivière de Pont l'Abbé :
RV à 9h sur le parking du centre équestre, au sud de Pont l'Abbé.

22/03, Forêt de Toullfoen :
RV à 8h30 sur le parking de l'auberge de Touffoen, à l'entrée de la forêt, à Quimperlé.

26/04, Cap Sizun :
RV à 9h, à l'église de Plogoff (ou RV à 8h à l'aire de covoiturage de Park Poullig, au nord de Quimper).

Le terrain de Bréal aux petits soins

Retour sur le terrain ! Le 23 novembre dernier, une petite vingtaine de bénévoles du groupe 35 se sont à nouveau retrouvés à Bréal-sous-Montfort, pour arpenter les 1,3 hectares de landes et boisements légués par un donateur à la LPO en 2018. Bottes aux pieds et cisailles en main, les tâches ont rapidement été réparties : poursuite du nettoyage de la mare et des abords (avec déjà la présence d'eau dans le fond), débroussaillage des rangées regroupant les plaques reptiles (cf. encadré), création d'une clairière près de la cabane de jardin, émondage d'un chêne en vue de créer un arbre têtard ou à ragosses propice aux cavités... Le tout avant un pique-nique bien mérité, suivi l'après-midi d'une balade dans la jolie vallée du Rohuel toute proche (espace classé ZNIEFF sur 167 ha).



Et ce qui est bien avec un tel chantier, c'est qu'il n'est jamais fini ;-). Il s'agit désormais de trouver un charpentier pour habiller la cabane avec du bois de châtaignier (déjà coupé sur place), de prolonger cette structure avec la création d'une drink station et d'un affût pour les photographes animaliers intéressés, de poser différents nichoirs (dont un à Faucon crécerelle) et de poursuivre les trouées pour réaliser d'autres clairières laissant passer la lumière et favorables aux insectes. Quant à la mare, à voir avec le temps si elle se remplit d'eau naturellement, avant d'envisager la pose éventuelle d'un liner.

Ah j'oubliais : toutes les personnes et les idées pour améliorer la biodiversité sur le site sont évidemment les bienvenues !



Du bois pour les nichoirs !

En octobre dernier, pour une somme modique, le groupe Nichoirs a pu disposer, auprès de Atout Bois Scierie Mobile à Pléchâtel, d'un beau lot de 18 planches en pin sylvestre, scié localement et équivalent à 288 toits de nichoirs ! Alors que la réalisation de kits nichoirs pour les animations auprès des écoles ou grand public monte en puissance (environ 120 construits en 2019), le groupe est aujourd'hui à la recherche d'autres sources d'approvisionnement (dons, partenariats) pour du bois brut, local, en planches de 2 cm d'épaisseur, et de plus de 10 cm de large, quelles que soient la longueur et l'essence.

Graines : record battu !

Cet hiver encore, le groupe Ille-et-Vilaine a proposé à ceux qui nourrissent les oiseaux l'hiver de leur fournir des graines de tournesol bio et locales (49). Un nouveau record a été battu avec près de 10 tonnes diffusées auprès de 350 personnes avant même la fin de l'année ! Rappelons qu'un des buts de cette opération est de rappeler les consignes de nourrissage pour que cette action profite réellement aux oiseaux. Suivant la météo et les demandes une nouvelle opération pourrait avoir lieu début février ; si vous êtes intéressés, envoyez nous un mail rapidement.



Reptiles en vue

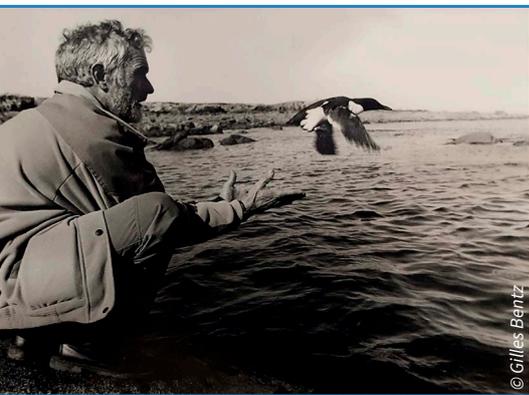
Depuis 2018, formation à l'appui, les bénévoles sont invité.e.s à relever régulièrement les 11 plaques à reptiles disséminées sur le terrain de Bréal-sous-Montfort (4 d'entre elles faisant l'objet d'un protocole POPReptiles à respecter). Au total ce sont 60 observations qui ont été faites, autour de 3 espèces : l'*Orvet fragile* (34 observations), le *Lézard à deux raies* et la *Vipère péliade*. La mise en place d'aménagements (abris, zones ouvertes, herbes hautes) et la bonne gestion du site peuvent amener à une augmentation des populations. Une seconde saison d'inventaires pourra être réalisée en 2020 pour approfondir ces connaissances et permettre à celles et ceux qui le souhaitent de se former à l'herpétologie. Pour intégrer le groupe Reptiles : ille-et-vilaine@lpo.fr



Belle Île... la marée noire de l'Erika... 20 ans, déjà !

Le 12 décembre 1999, le naufrage de l'ERIKA (pétrolier maltais affrété par la société TOTAL) se brise en deux et déverse 20 000 tonnes de fioul au large du Finistère. Sur les 74 000 oiseaux mazoutés, identifiés, collectés le long du littoral grand ouest seulement 2 200 ont pu être relâchés en bonne santé.

M. Grollemund 1^{er} adjoint de Le Palais et une équipe de bénévoles ont recherché, collecté photos et témoignages pour réaliser cette très intéressante exposition rétrospective de l'Erika. Pour l'inauguration de cette exposition trois bénévoles LPO du groupe Morbihan y sont allés, à la demande de l'équipe en charge de l'organisation.



La LPO France a prêté des panneaux sur les marées noires accompagné d'une belle expo photo N&B d'Astrid Marsillaud "les oiseaux de l'Erika" collection LPO France. L'ensemble présenté aux Bellilois et visiteurs sous

chapiteau sur la place du marché du 16 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Une exposition de qualité, très réaliste, laissant à chacun exprimer ses émotions, peu d'écrits, les photos témoignent de la dureté de l'épreuve vécue et laissent transparaître une certaine insouciance de la dangerosité. Le combat des oiseaux en détresse et de toute cette chaîne humaine où s'exprime la générosité.

À cette occasion était invitée Sophie Bahé directrice du syndicat mixte Vigipol dont le rôle est d'accompagner les collectivités en cas de pollution, de mutualiser les moyens d'actions et juridiques. Elle prépare notamment une possible collaboration sur une veille du littoral avec Anne-Laure Dugué, responsable du pôle LPO France "Faune sauvage en détresse".

L'exposition est disponible pour les communes qui le souhaitent.

**Contactez la mairie à Belle-Île,
mairie de Palais :
02 97 31 80 16**

Stands et rappel réadhésion

L'année 2019 s'est terminée avec deux stands à Muzillac et à Queven. En septembre à Muzillac la foire se passe en extérieur sous barnum. "Terre en vie" qui organise cette foire Bio a été contrainte d'annuler la journée du dimanche à cause d'une météo capricieuse.

Puis vint la date du 10 novembre de "La Foire aux Arbres" à Queven. Comme chaque année nous avons été bien accueillis par la présidente de l'association "Fleurir Queven" Marie-Pierre Pérhirin avec un emplacement de choix.

Lors de cette journée, nous avons constaté que certaines personnes étaient convaincues d'avoir réglé leur adhésion en montrant leur carte 2020. Il nous paraît donc nécessaire de rappeler la manière dont procède la LPO France, pour les réabonnements.

En octobre-novembre, la LPO envoie toujours la carte d'adhérent de l'année à venir dans le courrier de réabonnement. Ainsi elle économise l'envoi d'un deuxième courrier contenant la carte du membre se réabonnant. (Nous sommes près de 54 000 !) Posez-vous donc bien la question en regardant votre carte 2020 :

"Ai-je bien payé ma réadhésion ?"

Indispensables bryophytes !

Le groupe Botanique LPO fonctionne toute l'année, en hiver nous organisons des ateliers à la Maison des Associations à Vannes.



Thuidium tamariscinum

En novembre et décembre derniers, nous avons abordé les bryophytes (mousses, hépatiques, anthocérotes). Ces végétaux anciens, non-vasculaires, sont apparus très tôt à la surface de la terre, issus très certainement de la transformation d'algues qui se seraient adaptées à la vie terrestre. Elles ne sont pas complètement émancipées du milieu aquatique, elles ont toujours besoin de l'eau pour se reproduire.

Nous sommes aussi très sensibles à leur beauté, qui d'entre nous ne s'est jamais arrêté devant un superbe tapis de mousses ! Pourtant à l'œil nu leur beauté reste cachée, la loupe et surtout la binoculaire nous permettent d'accéder à tous leurs détails d'une incroyable complexité...

De plus, les bryophytes jouent un rôle important dans la régulation de l'humidité, c'est le cas des sphaignes dans les tourbières et ce n'est qu'un seul de leurs atouts parmi tant d'autres.

Dans le bulletin précédent, la photo était une Ophrys apifera et non Orchis apifera.

Assemblée générale : une première à Guingamp

C'est à Guingamp que la LPO Bretagne tiendra sa première assemblée générale, le samedi 4 avril 2020. L'occasion de revenir sur une année 2019 riches en actions, et de mettre en perspectives une année 2020 pleine de promesses.



Honneur au dernier venu ! À peine créé, le groupe Côtes d'Armor de la LPO Bretagne s'est vu confier l'organisation de la première assemblée générale de l'association. Accueillant déjà le premier Refuge Pro du département, la Ville de Guingamp a aussitôt accepté de nous prêter une salle d'exception pour cet événement, à savoir le Théâtre du Champ au Roy. L'ordre du jour sera le suivant :

- 9h30/10h** : accueil des participants et émargements dans le hall d'accueil.
- 10h10/10h25** : mot d'accueil du public par Laurent Pélerin, président de la LPO Bretagne, un représentant de la Ville de Guingamp, et Jean-Claude Féru, délégué du Groupe 22 de la LPO Bretagne.
- 10h25/10h45** : intervention de Guilhem Lesaffre, administrateur de la LPO France et ornithologue de terrain et auteur d'ouvrages ornithologiques, en qualité de Grand Témoin.
- 10h45/11h05** : questions du public et de l'animateur au Grand Témoin.
- 11h10/12h30** : assemblée générale avec approbation du rapport moral, du rapport d'activité, du rapport financier et renouvellement du conseil d'administration.
- 12h30** : verre de l'amitié.

L'après-midi, alors que le nouveau conseil d'administration tiendra sa première réunion (élection du Bureau et point divers selon l'actualité), les adhérent.e.s qui le souhaitent pourront, dès 15h, participer aux animations suivantes, sous réserve d'une inscription préalable (cotesdarmor@lpo.fr) :



Sortie ornithologique sur le site du Refuge du bois de Kergéré, à Ploumagoar.



Découverte du Refuge Collectivité des rives du Trieux dans le centre de Guingamp.

À noter que la parution de cet article dans le LPO Info Bretagne fait office d'invitation officielle pour l'assemblée générale du 4 avril 2020. Pour celles et ceux qui ne pourront assister à cet événement, il est possible de déléguer un pouvoir à un.e adhérent.e (à jour de cotisation) de son choix, présent.e le jour J (par mail à l'adresse cotesdarmor@lpo.fr).

Rejoindre le conseil d'administration ?

Pour celles et ceux qui auraient envie de rejoindre le conseil d'administration de la LPO Bretagne, voici la marche à suivre : les candidatures doivent parvenir par écrit à l'attention du président au moins 5 jours avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire (néanmoins, cette dernière peut, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepter des candidatures en séance).

LPO Info édité à 4 900 exemplaires par la LPO Bretagne. Directeur de publication : Laurent Pélerin.

Ont collaboré à ce numéro : Philippe Berger, Danielle Camenen, Gwénaél Fouliard, Inès Hammonou, Laurent Pélerin, Joëlle Quentel, Olivier Retail, Sophie Salagnac, Dominique Weill-Hébert (rédaction), Isa G (maquette).